

Zeitschrift: Jeunesse forte, peuple libre : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

Herausgeber: École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

Band: 8 (1951)

Heft: 7

Rubrik: Échos romands

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

tandis que M. le directeur A. Kaech prononcera la traditionnelle allocution du 1er août.

Tout cela, dans le décor féerique de la piscine, sous les feux des projecteurs, promet d'être merveilleux et captivant.

Souhaitons qu'un ciel serein permette aux organisateurs de récolter le fruit de leurs généreux efforts et que le 1er août 1951, à Macolin, soit à l'origine d'une tradition qui concrétisera en quelque sorte le vœu de notre cher général : Faire de Macolin une sorte de « petit Rütti ». Fr. PELLAUD.

ÉCHOS ROMANDS

Un grand ami de l'I.P. n'est plus...

Monsieur le conseiller d'Etat tessinois **Agostino BERNASCONI** est décédé à la suite d'un accident d'automobile, alors qu'il rentrait de Bellinzona à Lugano, dans la nuit du 27 au 28 juin dernier. Il avait présidé à l'inauguration du nouvel arsenal de Losone et rentrait à son domicile, par le Mont-Cénéri, lorsque pour des raisons que Dieu seul connaît, sa voiture sortit de la route et vint s'écraser en contre-bas.



M. le conseiller d'Etat **Bernasconi** était né à Muzzano, le 13 octobre 1914. A vingt ans, il entrait déjà dans la politique, au sein du parti conservateur-démocratique tessinois. C'est à son initiative agissante que l'on doit la création des syndicats chrétiens-sociaux, dont il deviendra bientôt le secrétaire général. Il fut secrétaire communal de Muzzano, puis vice-président.

En 1941, il entrait au Grand Conseil tessinois, au sein duquel il fit partie de nombreuses et diverses commissions.

En 1947, il fut élu conseiller d'Etat et chargé de la direction des départements militaire, de l'hygiène et des contrôles. Il présida le gouvernement tessinois en 1949 et fut brillement réélu conseiller d'Etat en 1951.

Le soussigné eut l'honneur et le grand plaisir de faire sa connaissance en 1947, alors qu'il venait d'être élu conseiller d'Etat. C'était à l'occasion de la 1ère Course cantonale d'orientation, organisée par le Service de l'I. P. tessinoise dans les environs de Massagno. C'est à lui que revient le mérite d'avoir su convaincre ses collègues du gouvernement de la nécessité de développer toujours davantage l'instruction préparatoire de la jeunesse tessinoise. Son mérite fut d'autant plus grand qu'il était, au début de sa carrière politique, opposé à cette activité.

Je me souviens de la forte impression que me fit le discours qu'il prononça à la jeunesse tessinoise, lors

de la 1ère Course cantonale d'orientation, à Lugano. On sentait, dans ses paroles, une telle conviction, un tel enthousiasme, que rehaussait encore les chauds accents de cette langue italienne qu'il parlait avec tant de distinction.

Nous avons eu le bonheur d'être à ses côtés, il y a deux mois, à peine, à l'occasion de notre dernière séance du Service romand d'information, à Minusio. Même ceux d'entre nous qui n'étaient pas particulièrement familiarisés avec l'italien saisirent le sens éminemment chrétien de ses paroles enflammées.

Monsieur le conseiller d'Etat Bernasconi n'est plus, et l'I. P. tessinoise perd avec lui un défenseur convaincu de l'éducation physique post-scolaire, de cette I. P. dont il se faisait un devoir d'assister à toutes les manifestations les plus importantes, stimulant et enthousiasmant la jeunesse par sa parole chaude, vibrante et passionnée.

Nous savons que ces collaborateurs les plus directs sont animés du même esprit et du même enthousiasme et qu'ils parachèveront la tâche qu'il a si bien commencée.

Nous savons aussi que le successeur présumé de M. le conseiller d'Etat Bernasconi, Monsieur le conseiller national **Adolfo Janner**, de Locarno, fera tout son possible pour favoriser toujours davantage l'éducation physique, spirituelle et morale de notre jeunesse, par la pratique de l'instruction préparatoire volontaire.

Fr. Pellaud.

Vaud

Pour toi, moniteur I.P.

- Sais-tu, moniteur, que l'Office cantonal d'éducation physique est là pour t'aider dans ton travail ?

Nous n'ignorons pas que tu rencontres de nombreuses difficultés dans la tâche que tu aimerais accomplir pour le bien de notre jeunesse. Tu es revenu enchanté de ton séjour à l'Ecole fédérale et prêt à mettre en pratique, dans ton village, les leçons du cours que tu as suivi ; tu voudrais faire connaître cet esprit de Macolin que Pierre, Gaspard et Taïo t'ont transmis. Tu es bien disposé, mais tu te heurtes à une certaine apathie de la part des jeunes, voire des dirigeants qui oublient de te seconder. Ton enthousiasme baisse, tu abandonnes la lutte au lieu de persévérer. Essayer une fois n'est pas tout : ce qu'il faut absolument, si tu désires arriver à un résultat effectif, c'est la constance dans l'effort.

Seul, livré à toi-même, ces difficultés te semblent insurmontables. Que te reste-t-il à faire ? Ecris-nous, confie-nous tes peines, nous sommes à ton service.

Sur ta demande, nous viendrons vers toi ; dans la « Grande Salle » où tu auras rassemblé toute la population du village, y compris les autorités, nous exposerons les avantages qu'offre l'Instruction préparatoire et le but que poursuit notre institution. Nous mettrons également à ta disposition, et sans frais, des films sportifs qui agrémenteront cette réunion.

La jeunesse de notre pays a besoin de toi, moniteur I. P., pour la guider et la conseiller ; reprends courage, ami. Au travail !

Dédé.

Jura bernois

Du côté de Tramelan

Les deux grandes cités de Tramelan, qui ont enfin décidé d'unir leur destinée, manifestent une activité sportive réjouissante qu'explique, dans une certaine mesure, la présence du magnifique stade inauguré l'année dernière. Mais il convient de préciser que ce stade est en partie dû à l'initiative créatrice d'un de

ses enfants d'adoption, l'actuel inspecteur fédéral I. P. du Jura bernois, notre ami Henri Girod.

Nous avons assisté en 1947 à la naissance de ce mouvement sportif et en particulier à l'évolution de l'instruction préparatoire que le maître de gymnastique, M. Henri Girod, organisait à la perfection. Après tantôt 5 ans, les progrès sont réjouissants. Preuve en soit le magnifique examen d'aptitudes physiques organisé le 9 juin dernier, pour les 21 jeunes participants au cours d'éducation physique de la S.F.G. de Tramelan.

Pour rehausser l'intérêt de cette petite manifestation, les organisateurs effectuèrent une collecte de prix qui permirent de récompenser les plus méritants.

Deux catégories avaient été formées à cet effet :

Catégorie A : jeunes gens de 18 et 19 ans
et Catégorie B : jeunes gens de 16 et 17 ans.

Voici quelques-uns des prix en compétition : 1. gobelet en étain gravé et dédicacé, offert par les... deux

moniteurs, constituaient le 1er prix de chaque catégorie ; des boussoles Recta, également gravées, des ceintures de cuir, des cuissettes, des chaussures de gymnastique, des crayons porte-mines, etc. Comme on le voit, toutes choses utiles et susceptibles de favoriser la pratique de la culture physique. Signalons, en outre, que cinq médailles furent offertes par la S.F.G. locale, aux détenteurs des 5 meilleurs résultats de 5 disciplines.

En dépit de conditions météorologiques pas très favorables, les résultats furent satisfaisants, puisque 16 jeunes gens sur 21 réussirent l'examen en remplissant les exigences fédérales, tandis que 8 remplirent les conditions cantonales donnant droit à l'insigne.

Un grand bravo à toute cette jeunesse et vives félicitations aux organisateurs et aux généreux donateurs. Souhaitons que leur exemple soit souvent imité.

F. Pellaud.

A PARAÎTRE :

Louis Burgener

La Confédération suisse et l'éducation physique de la jeunesse

M. Paul-E. Martin, historien, directeur des Archives de l'Etat, professeur à l'Université, ancien doyen et recteur, rédacteur de la « Revue d'Histoire suisse », à Genève :

« Le sujet traité — le titre l'indique déjà clairement — intéresse non seulement l'histoire de notre pays, mais aussi l'éducation, les sports, la formation civique et la politique. M. Burgener l'a abordé selon la méthode historique en rassemblant sur la matière une foule considérable de documents. Son enquête est, on peut l'affirmer, exhaustive par le dépouillement de toutes les sources susceptibles d'information dont beaucoup d'inédites.

La thèse de doctorat de M. Burgener est divisée en six livres. Le premier livre est un historique de l'éducation physique des origines à 1874. La gymnastique prend place dans les préoccupations des législateurs. Aussi le second livre étudie-t-il les lois militaires et les interventions de la Confédération, de 1874 à 1907.

Une nouvelle étape est franchie avec le troisième livre, de 1907 à 1928. La liaison est maintenue avec l'organisation militaire. Mais de plus en plus, l'école est appelée à jouer son rôle et les différentes conceptions de l'éducation physique se précisent et s'affrontent.

De 1928 à 1940 — c'est l'objet du quatrième livre — on arrive à travers les examens de recrues et l'instruction préparatoire, à la loi fédérale sur l'instruction préparatoire et à son échec. Aussi le problème revêt-il de nouveaux aspects dans les ordonnances de 1941 et de 1947, ce qui permet à M. Burgener, dans son cinquième livre, de décrire les modes d'application du nouveau régime, à Macolin, à l'Ecole, dans la formation des maîtres et pour les jeunes filles.

Ainsi le passé éclaire le présent et l'avenir. Le sixième livre peut donc, en connaissance de cause, discuter des problèmes actuels et projeter des vues sur l'avenir de l'éducation physique en Suisse.

Grâce à l'ampleur de ses recherches, l'ouvrage de M. Burgener sera une somme de tout ce qui touche à la gymnastique dans ses rapports avec les pouvoirs publics et comme élément de l'éducation nationale dans la Confédération. Il est donc appelé à rendre les plus grands services, non seulement sur le plan de l'histoire, mais également comme le guide sûr en matière d'actualité pédagogique et civique. »

A. Frei, alt Turninspektor, Präsident der Eidgenössischen Turn-und Sportkommission, Dozent für Geschichte der Leibesübungen und Leiter der Turnlehrkurses an der Universität Basel :

« Nach einem einleitenden Abschnitt, in dem der Verfasser die Anfänge während der verangehenden ca. 100 Jahre behandelt und so die Verbindung mit der allgemeinen kulturellen Entwicklung herstellt, teilt er seine Arbeit in geschickter Art in die Epochen 1874-1907, 1907-1928, 1928-40, 1940-48 ein, dringt damit also bis zur Gegenwart vor und nimmt schliesslich noch positiv Stellung zu den gegenwärtigen Fragen und Gesichtspunkten. Dabei werden Hauptphasen der Entwicklung in aller Genauigkeit dargestellt: die Vorprojekte, die Diskussionen in den eidgenössischen Kammern, der Meinungsstreit in der Presse, das Echo aus dem Ausland. Neben den Massnahmen für die schulpflichtige männliche Jugend werden auch jene zugunsten des Mädchenturnens berücksichtigt und speziell der Vorunterricht für die schulentlassenen, seine Gestaltung und die Bestrebungen für das Obligatorium angeführt.

Ich hatte Gelegenheit, im den grössten Teil des Entwurfes genau Einsicht zu nehmen und konnte feststellen, in welch riesiger Kleinarbeit der Verfasser die einschlägige Literatur zu Rate gezogen, Urkunden und Akten studiert hat. Es handelt sich um eine strengwissenschaftliche Ausbeute, deren Wert noch durch eine ausführliche Bibliographie erhöht wird. Bei dem immer beschleunigteren Tempo, das die Entwicklung der Leibesübungen in Schule und Volk angenommen hat, ist es von grossem Wert, für die Zukunft eine allseitige, genaue Darstellung dieses Werdens mit all seinen wiederkehrenden Fragen und Ansichten zu besitzen. Die vorliegende Arbeit verdient deshalb weitgehende Beachtung. »

M. Louis Perrochon, inspecteur cantonal de gymnastique, Lausanne :

« Il y a fort longtemps que le besoin se fait sentir en Suisse de posséder une histoire des efforts de la Confédération en faveur de l'éducation physique, montrant à chacun que les exigences du jour ne sont pas l'effet du ha-